



Conseil économique et social

Distr. générale
12 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission du développement social

Quarante-deuxième session

4-13 février 2004

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi du Sommet mondial pour le développement social
de la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale : Thème prioritaire :
amélioration de l'efficacité du secteur public**

**Déclaration présentée par les Congrégations de Saint-Joseph
et Franciscans International, organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif général auprès du Conseil économique
et social; l'Elizabeth Seton Federation, les Sisters of Mercy
of the Americas, les Soeurs de Notre-Dame de Namur et la Society
of Catholic Medical Missionaries, organisations
non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial
auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* * *

* E/CN.5/2004/1.



Le VIH/sida n'est pas qu'un problème de santé; c'est aussi un problème mondial qui remet en cause des décennies de développement et constitue une véritable menace à la sécurité commune. Notant que « **moins de 5 % des personnes qui pourraient être traitées par antirétroviraux peuvent actuellement accéder à ce traitement** » (Rapport du Secrétaire général sur la « Suite à donner aux résultats de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida : progrès faits dans la mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida », p. 8, A/58/184), les organisations non gouvernementales dont les noms apparaissent ci-dessus, membres du Groupe de travail des ONG sur le VIH/sida, ont élaboré des recommandations spécifiques en vue d'améliorer l'efficacité de l'intervention du secteur public face à ce défi urgent.

Nous considérons que l'**initiative « 3 millions d'ici à 2005 »**, dont le but est de traiter, d'ici à 2005, 3 millions de personnes infectées au VIH/sida avec des antirétroviraux est réalisable si les gouvernements ont la volonté politique d'investir leurs énergies et leurs ressources dans la réalisation de cet objectif. Il s'agit là d'une question de développement social qui concerne le secteur public. L'Organisation mondiale de la santé offre des structures d'appui pour permettre aux systèmes de santé de mettre en oeuvre le programme de façon efficace. Les ONG ont déjà l'expérience et des modèles de développement qui montrent qu'il est possible de réduire de façon importante le nombre de cas de VIH/sida d'ici à 2005. Dans un effort concerté de tous les groupes et en vue de prendre des mesures très précises pour réaliser l'objectif de l'initiative « 3 millions d'ici à 2005 », nous faisons les recommandations suivantes.

À la Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique, qui a eu lieu à Nairobi au mois de septembre 2003, ONUSIDA a réuni, pour consultation, des représentants des organes de coordination nationaux et des ministères concernés de pays africains, d'organismes de financement importants, d'organismes multilatéraux et bilatéraux, d'ONG et du secteur privé. Ceux-ci sont convenus de l'importance des questions suivantes :

- 1) L'établissement de liens entre cadres nationaux d'action antisida, élimination de la pauvreté et cadres d'action en matière de développement y compris les objectifs du Millénaire pour le développement;
- 2) L'engagement de la société civile et du secteur privé dans la prestation des services, et le maintien de capacités adéquates dans le secteur public;
- 3) La rationalisation de l'approvisionnement en médicaments afin de garantir les plus bas prix, la qualité et la régularité des approvisionnements;
- 4) Le rôle de l'autorité nationale de lutte antisida en tant qu'organe coordonnateur d'ensemble et responsable des politiques.

Lors de la même conférence internationale sur le sida, l'Organisation mondiale de la santé a lancé son **initiative « 3 millions d'ici à 2005 »** dont le but est d'assurer, d'ici à 2005, des traitements antirétroviraux aux 3 millions de personnes vivant avec le VIH/sida.

Comme les responsables de l'OMS, nous considérons qu'il est possible de traiter 3 millions de personnes avec des antirétroviraux d'ici à 2005.

Le succès des programmes pilotes réalisés par l'organisation Médecins sans frontières dans 11 pays est une preuve éclatante que cet espoir est fondé. Le projet

réalisé par cette organisation à Khayelitsha, (Cap occidental) en Afrique du Sud, montre que :

- 1) Les traitements antirétroviraux peuvent être assurés en toute sécurité et efficacité dans des régions démunies de ressources;
- 2) L'administration des traitements antirétroviraux peut être plus facile et plus économique à long terme que la prise en charge des personnes vivant avec le sida qui ne bénéficient pas de tels traitements;
- 3) Cette démarche face au sida renforce tout le système de santé en réduisant les besoins d'hospitalisation et de traitement d'infections opportunistes;
- 4) Les résultats positifs du traitement donnent espoir aux victimes et encouragent les autres à se soumettre volontairement aux tests de dépistage;
- 5) Les personnes vivant avec le sida voient leur qualité de vie améliorée et leur espérance de vie prolongée. Elles peuvent ainsi continuer de faire partie de la main-d'oeuvre productive et leurs enfants ne deviennent pas orphelins.

Nous aussi, nous sommes convaincus que cette expérience peut être répétée ailleurs.

Selon l'organisation Médecins sans frontières, la généralisation des traitements antirétroviraux au Brésil en 1996 a réduit de 50 % l'incidence du sida entre 1996 et 1999 et a permis au Gouvernement d'économiser environ 472 millions de dollars au titre de l'hospitalisation et du traitement des personnes ayant des infections opportunistes entre 1997 et 1999.

Le Directeur exécutif de l'organisation Médecins pour les droits de l'homme, M. Leonard S. Rubinstein, a déclaré clairement : « Nos analyses montrent qu'il n'y a aucune raison de douter de la possibilité d'administrer à grande échelle le traitement contre le VIH/sida, en dépit des insuffisances des services de santé dans un grand nombre de pays pauvres, particulièrement en Afrique. Nous avons découvert qu'une grande partie des éléments nécessaires au démarrage des traitements du VIH/sida sont déjà en place. Ce qu'il faut maintenant c'est un engagement ferme, de la part de la communauté internationale, de financer des programmes visant à prévenir et à traiter la plus grande crise de santé publique de notre temps. Il est temps que la communauté internationale s'engage à faire de l'objectif de l'OMS une réalité. »

Toutefois, nous avons aussi noté dans le rapport du Secrétaire général (« Suite à donner aux résultats de la vingt-sixième session extraordinaire : mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida : progrès faits dans la mise en oeuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida » (A/58/184) : « ... des tendances actuelles (qui) **indiquent toujours que le financement, au niveau mondial, des programmes de lutte contre le VIH/sida serait nettement inférieur au montant estimatif annuel de 10,5 milliards de dollars qui serait nécessaire d'ici à 2005 ... et des calculs de 15 milliards de dollars d'ici à 2007...** Pour financer les mesures à prendre à l'échelle mondiale afin de mettre en oeuvre les engagements énoncés dans la Déclaration, les ressources financières annuelles consacrées aux programmes de lutte contre le VIH/sida doivent tripler par rapport au niveau actuel d'ici à 2005, et quintupler d'ici à 2007 » [par. 1, 50 et 59 i]).

Pour ces raisons, le Comité de travail des ONG sur le VIH/sida recommande que les gouvernements orientent leurs énergies et leurs ressources vers la réalisation de l'objectif de l'initiative « 3 millions d'ici à 2005 ». Il est possible d'enrayer le fléau du VIH/sida en respectant les objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Recommandations en matière de politiques

A. Pour les pays en développement

- Les gouvernements des pays ayant une incidence élevée de VIH/sida devraient approuver et promouvoir l'initiative « 3 millions d'ici à 2005 » de l'OMS.
- Pour améliorer les services de santé du secteur public, ces mêmes gouvernements devraient optimiser les services offerts par l'OMS en vue de faciliter la réalisation de l'initiative « 3 millions d'ici à 2005 » de la façon suivante :
 - 1) En encourageant l'adoption des directives simplifiées et harmonisées en matière de traitement qui ont été publiées par l'OMS le 1er décembre 2003;
 - 2) En recourant au Service de diagnostic et de médicaments contre le sida, établi par l'OMS en vue de faciliter l'achat à bas prix des médicaments nécessaires, particulièrement les traitements antirétroviraux;
 - 3) En examinant la possibilité de faire profiter le personnel de ce secteur des mesures d'urgence prises par l'OMS pour améliorer la formation et favoriser le renforcement des capacités des professionnels de la santé afin de leur permettre d'administrer des traitements antirétroviraux simplifiés et uniformisés.
- Les gouvernements devraient encourager une plus grande collaboration entre le secteur public et les ONG dans le but de fournir à la population qui en a besoin des traitements antirétroviraux et de coordonner une stratégie nationale de prévention et de traitement du VIH/sida.

B. Pour les pays industrialisés

- Les gouvernements devraient honorer les engagements qu'ils ont pris à l'égard du Fonds mondial et accroître progressivement leur investissement en faveur de la sécurité commune à l'échelle mondiale.
- Les gouvernements devraient étudier sérieusement d'adopter le mécanisme de financement international proposé par le Royaume-Uni afin d'en tirer le plus grand parti le plus tôt possible.
- Les gouvernements créditeurs devraient négocier activement des « échanges de créances » pour permettre aux pays débiteurs frappés par des crises nationales de santé de réallouer à leurs budgets de santé les montants qu'ils affectent actuellement au service de la dette, ce qui aurait des conséquences majeures sur la capacité des pays à améliorer l'efficacité de leur secteur public. Lors du Dialogue de haut niveau tenu durant la séance de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida en septembre 2003, le Président Olusegun Obasanjo a déclaré que le Nigéria devait consacrer au service de la dette huit fois le montant nécessaire aux services de santé et que le pays ne pouvait dès lors consacrer à la santé que 6,4 % du budget national.

- Encourager le secteur privé à accepter des initiatives comme celle qui a été négociée en septembre 2003 par la Fondation Clinton en vue de réduire considérablement le coût des traitements antirétroviraux pour les pays où le besoin est le plus grand.

Conclusions

La société civile est profondément touchée par le coût humain de la pandémie de VIH/sida. Elle s'inquiète de plus en plus du fait qu'on ne fait pas plus, surtout en allouant des ressources au Fonds mondial, afin d'endiguer la progression de ce fléau de notre temps. C'est là la preuve éclatante que le développement social ne peut pas être assuré sans apports économiques. Il est cependant encourageant de constater que la pression de l'opinion publique et les efforts concertés ont conduit à une réduction notable du coût des médicaments antirétroviraux, qui donne espoir à des millions de personnes du monde entier. L'OMS et l'organisation Médecins sans frontières croient toutes les deux qu'il est maintenant devenu possible de remédier à cette situation. Nous demandons aux gouvernements de faire en sorte que le secteur public saisisse l'occasion et se montre à la hauteur des espoirs que mettent en lui les personnes touchées à travers le monde, surtout les pauvres et les groupes vulnérables qui comptent sur lui.
